



La force d'un réseau pour les entreprises, centres de recherche, organismes de formation, impliqués dans la filière optique et photonique bretonne. Quelques bonnes raisons d'adhérer :

- *Projet d'innovation technologique, industriel ou commercial*
- *Recherche de partenaires, savoir-faire, matériel, compétences*
- *Réponse à un AAP européen, national, régional*
- *Offre de formations, rencontres d'affaires, pavillon collectif sur salons internationaux*
- *Plateforme de veille techno-marketing mutualisée*
- *Développement de partenariats stratégiques*

Entité

Nom de l'entité :

Adresse de l'entité : (n°, nature et nom de la voie) :

(CP + Ville) :

Nombre de salariés de la structure :

Contact

M. ou Mme : (NOM, Prénom)

Agissant en qualité de :

E-mail : Téléphone :

Déclare vouloir adhérer à l'association PHOTONICS BRETAGNE.

Et le cas échéant donne le pouvoir à :

M. ou Mme : (NOM et Prénom)

Agissant en qualité de :

Pour représenter l'entité au sein de l'association PHOTONICS BRETAGNE.

Fait à :, le
(Signature du représentant légal + cachet de l'entité)

*Cette adhésion ouvre droit au vote des résolutions lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'association. Les cotisations 2023 s'élèvent à 150€ HT (PME ≤10 personnes, laboratoires universitaires et centres de formation, personnes physiques), 300€ HT (PME de 11 à 50 personnes), 600€ HT (PME de 51 à 250 personnes, laboratoires privés, EPIC), 1200€ HT (ETI, filiale ou Groupe jusque 2000 personnes, institutions) et 2400€ HT (ETI, filiale ou Groupe de plus de 2000 personnes).

Merci SVP de ne pas adresser de règlement. Le règlement de l'adhésion se fera à réception de votre facture.